

Communiqué de presse

7 bornes de recharge pour véhicules électriques installées à Plaisir

Parce que l'impact que nous pouvons avoir sur le climat est à prendre en compte dans tous les gestes du quotidien, la Ville de Plaisir, en partenariat avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) et la Région Île-de-France, met 7 nouvelles bornes de recharge électrique à disposition sur plusieurs parkings publics de la Ville.

Installées depuis plusieurs semaines, leur mise en service, retardée par le confinement, est à présent une question de jours. Au nombre de 7, chaque borne permet de recharger 2 voitures et bénéficie donc de 2 places de stationnement réservées. Ces 7 bornes s'intègrent dans le réseau SEY qui compte à ce jour plus de 150 bornes installées dans tout notre département. Un bon moyen d'augmenter l'autonomie des véhicules électriques qui est souvent encore limitée à quelques centaines de kilomètres.

Pour les utiliser, rien de plus simple ! Les utilisateurs peuvent soit décider s'abonner gratuitement auprès du service Alizé, dans ce cas un badge leur sera adressé par courrier, soit choisir de ne pas s'engager, auquel cas, un smartphone permet d'activer la borne grâce à une application dédiée. Peu importe la formule choisie, la tarification sera identique, à savoir 0,20 euros le kWh rechargé, soit une moyenne de 6 euros pour une recharge complète.

Où les trouver ?

Mise en service mi-juin :

- Parking rue du Docteur Fleming / 4 places.
- Parking face à la gare Plaisir-Grignon / 2 places.
- Parking Palais des Sports / 4 places.
- Parking avenue de Saint-Germain / 2 places.

Mise en service fin juin :

- Parking Boulevard Léon Blum / 2 places.

Contacts presse :

Angela Ragenard / 01 30 79 62 09 / 06 73 87 41 69 / ragenard-an@ville-plaisir.fr

Benjamin Tourtin / 01 30 79 62 07 / 06 22 94 50 81 / tourtin-be@ville-plaisir.fr